JANVIER 2020 N° 061



# Regard Béthemontois



### Mairie de Béthemont-la-Forêt

Rue de Montubois Tel: 01 34 69 27 01 Fax: 01 34 08 07 25

mairie.bethemont-laforet@wanadoo.fr

#### SOMMAIRE

#### Page 3 L'EDITORIAL

#### Pages 4 à 7 VIE LOCALE

- Horaires Mairie
- Bienvenue à Madame Guerault
- Population légale
- Privatisation d'Aéroports de Paris
- Etes-vous inscrit sur les listes électorales
- Participez aux animations destinées aux aînés
- Inscription scolaire 2020 / 2021
- Boulangerie itinérante
- Faire contrôler son chauffage
- Chasse administrative

#### Page 8 AGENDA

- Loto
- Elections municipales
- Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie
- Calendrier des collectes des déchets

### Page 9 INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Pages 10 & 11 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### Pages 12 à 15 CADRE DE VIE

- Classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection
- Modification de la collecte des monstres

#### Pages 16 & 17 INFO TRAVAUX

- Renouvellement du réseau d'eau potable
- Modernisation de l'éclairage public
- L'assainissement

#### Pages 18 & 19 LA BIBLIOTHEQUE

#### Pages 20 à 27 ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

- Béthemont en Fête
- Le tire-bouchon dans tous ses états
- La Fête de la campagne
- Commémoration de l'armistice
- Réception de fin d'année avec nos aînés
- Noël des écoles
- Festivité de Noël

#### Pages 28 & 29 VIE LOCALE

- Bienvenue au Père Henri de la Salle
- Le carnet



Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale

### L'Editorial



Chères Béthemontoises, Chers Béthemontois,

L'année 2019 a été importante et compliquée pour notre village.

Compliquée, car durant onze mois, nous avons tous été confronté aux nuisances et aux difficultés pour circuler provoquées par les travaux pour la

réalisation du réseau de collecte des eaux usées. Mais je reste persuadé que ces travaux étaient nécessaires et qu'ils contribueront à améliorer notre cadre de vie. Bien entendu le travail n'est pas terminé, il reste à réaliser la station d'épuration, mais je suis certain que le SIARE qui est en charge de ce dossier mettra tous les moyens en sa possession pour réaliser au plus vite ces travaux.

Importante, pour notre environnement et notre cadre de vie tout d'abord, avec la demande de notre commune à intégrer le Parc Naturel régional Oise Pays de France, la décision finale des instances nationales devraient être connues dans le courant de cette année, puis, en fin d'année 2019, par l'annonce faite par Le Préfet du Val d'Oise de lancer la procédure de classement de la forêt de Montmorency en « Forêt de Protection ».

L'année 2019 a aussi été joyeuse à Béthemont-la-Forêt, grâce aux bénévoles qui ont œuvré avec la municipalité pour vous proposer de nombreuses manifestations tout au long de cette année, pour les petits la chasse aux œufs ou l'animation de noël, pour nos ainés la journée a Longueil-Annel ou l'animation loto et sans oublier la manifestation qui réunit petits et grands à notre fête communale.

En ce début de cette nouvelle année 2020, permettez-moi au nom de l'ensemble des élus, mais aussi, des bénévoles qui œuvrent avec nous pour faire vivre notre village de vous souhaiter, pour vous-même ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, mes meilleurs vœux les plus chaleureux et sincères de santé, de joie et de réussite!

#### Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

### **VIE LOCALE**



#### **Horaires Mairie**

**H**oraires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi: 15 h 30 à 17 h 30 Mercredi: 09 h 30 à 12 h 00 Jeudi: 16 h 00 à 18 h 30 Samedi: 09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matin de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matin sur rendez-vous.

#### Bienvenue à Madame Guerault

**N**ous souhaitons la bienvenue à Madame Laurence GUERAULT notre nouvelle secrétaire de Mairie qui a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Elle est à votre disposition, aux heures d'ouverture de la Mairie pour vous accompagner dans vos démarches administratives.



# Population légale à Béthemont-la-Forêt

Comme chaque année l'INSEE a publié les chiffres de la démographie en début d'année.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la France compte 67 064 00 0 habitants. Au cours de l'année 2019, la population a augmenté de 0.3%. La Région lle de France compte 12 278 210 habitants dont 1 248 354 habitants pour le Département du Val d'Oise. Pour notre village l'INSEE dénombre

Pour notre village l'INSEE dénombre 417 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

# Privatisation d'Aéroports de Paris : comment agir ?



#### Signez sur : www.referendum.interieur.gouv.fr (Munissez-vous d'une pièce d'identité.)

La consultation publique, qui doit recueillir 4,7 millions de signatures pour tenter de bloquer le projet de privatisation d'Aéroports de Paris, est ouverte jusqu'au 12 mars 2020 inclus. Ensuite, si les 10 % d'électeurs du pays, soit 4 717 396 électeurs, ont accordé leur soutien, la loi sera soumise à un référendum national si elle n'a pas été examinée par chacune des deux assemblées parlementaires dans un délai de six mois.

En cas de résultat positif, le Président de la République promulguera la loi dans les 15 jours.

Début décembre le pointage officiel publié par le Conseil constitutionnel fait état de 1 000 500 **soutiens** enregistrés.

Ce résultat est encore trop insuffisant. Faitesle savoir et incitez vos proches à voter.

<u>Comment participer au Référendum</u> d'Initiative Partagée ?

- Sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr
- En remplissant le formulaire Cerfa (avec l'aide de la secrétaire de Mairie).



#### **Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?**

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars. Si vous souhaitez participer au scrutin et que vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales.

#### VOUS AVEZ JUSQU'AU 7 FEVRIER Pour vous inscrire

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



Vous pouvez vérifier votre situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales sur l'adresse en ligne : www.service-public.fr et chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet.

Vous pouvez aussi vous rendre en Mairie afin de vérifier votre inscription sur les listes électorales communales ou pour procéder à votre inscription, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom, daté de moins de trois mois.

### Participez aux animations destinées aux aînés

**V**ous venez d'avoir 65 ans ou vous n'étes pas inscrit sur la liste électorale de Béthemont-la-Forêt, pour connaître et participer aux sorties et animations proposées par le Conseil Communal d'Action Sociale, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie. Cette démarche vous permet d'être informé de l'agenda des animations et des sorties proposées.

#### DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL D'OISE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier la Direction Départementale des Finances Publiques du Val d'Oise nous informe que notre commune est rattachée à la trésorerie de L'Isle Adam. Trésorerie de L'Isle-Adam 2 rue des Joséphites BP 60080 95290 L'ISLE-ADAM



### **VIE LOCALE**



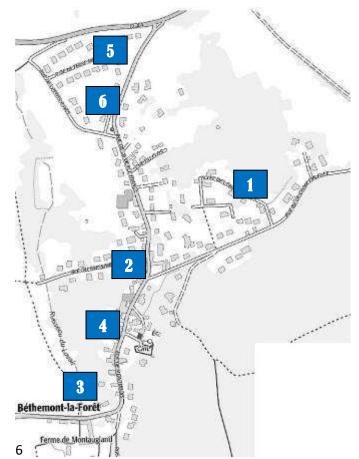
#### Pensez aux inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année 2020-2021 sont ouvertes : elles concernent les enfants nés en 2017 entrant en petite section de maternelle et les nouveaux arrivants.

Les premières démarches se font à la Mairie de Béthemont-la-Fôret : munissez-vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

#### **Boulangerie itinérante**

**D**epuis le mois de septembre 2019 la boulangerie AYA passe dans les rues de notre village les lundis, jeudis, samedis et dimanches pour nous proposer du pain et des viennoiseries.





La tournée commence dans notre village à partir de 8h30 les lundis et jeudis et à partir de 9h00 les samedis et dimanches.

L'ordre de passage est le suivant : Allée des Chataigniers, Place de la Pompe, Rue de Montubois (au niveau du terrain communal), Place de la Mairie, Rue de la Terre Marin et Allée du Lave Sabot.

Pour tout renseignements : Boulangerie AYA - 17 rue Jean Nicolas - 95560 Baillet en France Tel 01.34.69.80.82

### VIE LOCALE

### Faire contrôler Son chauffage

Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous!

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable.

Alors chaque année, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel (chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.). Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Le monoxyde de carbone vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Pour ces raisons, il est essentiel d'adopter les bons gestes pour réduire les risques. Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez



que du bois (sans vernis et sans peinture), ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage, utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération, ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.), aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

Pour plus d'information: www.prevention-maison.fr www.inpes.sante.fr www.invs.sante.fr

# Chasses administratives : PRUDENCE AUX PROMENEURS !

**C**omme tous les ans, l'ONF organise des journées de chasse en forêt de Montmorency qui permettent de réguler les populations de sangliers, de chevreuils et contribuent ainsi à la conservation des écosystèmes forestiers.





Sans cette régulation, une trop forte densité de ces animaux entraînerait la disparition accrue de jeunes plants forestiers. Pour sécuriser les espaces lors de ces journées et informer les promeneurs, des panneaux de signalisation sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Toutefois il est recommandé de ne pas se promener en forêt domaniale de Montmorency les jours de chasse.

• En février : jeudis 6 et 27 février

### **AGENDA**

# Dégustation de crêpes autour d'un loto samedi 29 février



Le Conseil Communal d'Action Sociale invite nos ainés à venir participer à un loto tout en dégustant quelques crêpes le samedi 29 février à 14h30 à la cantine scolaire.



### Commémoration du cessez-lefeu de la guerre d'Algérie

**M**onsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal vous convient

#### le jeudi 19 mars 2020 à 9h30

au monument aux morts du cimetière de Béthemont-la-Forêt pour commémorer la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

# Calendrier des collectes des déchets



### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES La collecte aura lieu tous les mardis.

#### **COLLECTE SELECTIVE**

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres. La collecte aura lieu tous les jeudis.

#### COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule. La collecte aura lieu les mardis 4 février, 3 mars, 7 avril et 5 mai.

#### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les vendredis 21 février et 20 mars.

A compter du mois d'avril la collecte des monstres aura lieu sur rendez-vous.

#### **DECHETTERIES DU SYNDICAT**

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille:
  - Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 19h, les dimanches de 9h à 12h30.
  - Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h, les dimanches de 9h à 12h30.
- Champagne-sur-Oise vous accueille:
  - Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre tous les jours sauf jeudi et les jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 19h et les dimanches de 9h à 12h30
  - Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars tous les jours sauf jeudi et les jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h et les dimanches de 9h à 12h30

# INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

### RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2019

6 élus étaient présents, 2 absents.

#### 1 Demande de classement auprès de l'Etat de la forêt de Montmorency en forêt de protection

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil Municipal en date du 13 décembre 2010 s'était déjà prononcé en faveur du classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection, cette demande n'a pas abouti, car il était alors incompatible avec l'exploitation souterraine de gisements de gypse. Aujourd'hui, cette incompatibilité juridique est levée, aussi, il est proposé au Conseil Municipal de réitérer cette demande de classement à Monsieur Le Préfet.

#### Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Décide** de demander au Préfet de bien vouloir relancer la procédure d'instruction conduisant au classement du massif forestier de Montmorency en forêt de protection.

#### 2 Subvention exceptionnelle versée aux coopératives des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry

Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal, rappelle à l'assemblée que les bénéfices de la fête communale s'élèvent à 2 273.58 €, qu'il convient comme la municipalité s'en était engagée, de reverser aux coopératives scolaires de Béthemont-la-Forêt et Chauvry les bénéfices de la fête communale au prorata du nombre d'élèves.

#### Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle aux coopératives des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry, proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés,

Dit que la subvention est répartie comme telle : Chauvry 20 enfants : 710.49 € ;

Béthemont-la-Forêt 44 enfants 1 563.09 €

#### 3 Rapport d'activités 2018 du Syndicat des Eaux d'Ile de France

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité 2018 du SEDIF à l'assemblée.

#### Le Conseil Municipal

**Prend Acte** du rapport d'activités 2018 du SEDIF et du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,

**Dit** que l'intégralité des rapports et documents annexés sont consultables en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet du SEDIF : www.sedif.com rubrique « le kiosque-publications institutionnelles ».

#### 4 Rapport d'activités 2018 du Syndicat Tri-Or

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité 2018 du Syndicat Tri Or à l'assemblée.

#### Le Conseil Municipal

Prend acte du rapport annuel 2018 présenté par le Syndicat Tri-Or,

Informe que le rapport peut être consulté en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

#### 5 Rapport d'activités 2018 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile de France

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité 2018 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile de France à l'assemblée.

#### Le Conseil Municipal

**Prend acte** du rapport annuel 2018 présenté par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité d'Ile de France.

Informe que le rapport peut être consulté en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

#### 5 Rapport d'activités 2018 de la Mission Locale de Taverny

Madame Isabelle OGER, Adjointe au Maire, présente le rapport d'activité 2018 de la Mission Locale de Taverny à l'assemblée.

#### Le Conseil Municipal

Prend acte du rapport annuel 2018 présenté par La Mission Locale de Taverny,

Informe que le rapport peut être consulté en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

# La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam, Mériel, Méry sur Oise, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

#### Résumé du Conseil Communautaire du 11 octobre 2019

#### 1) Election d'un Vice-Président :

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, Procède à l'élection du huitième Vice-Président

Madame Nicole DODRELLE ayant obtenu 36 voix, est élue Vice-Présidente de la CCVO3F.

#### 2) Délégation de signature et de fonction du Conseil Communautaire au Président:

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, Après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité :** 

- d'autoriser que la présente délégation soit exercée par un Vice-Président, suppléant du Président, en cas d'empêchement de celui-ci,
- de prendre acte que le Président rendra compte à chaque réunion du Conseil Communautaire de l'exercice de cette délégation

#### 3) Rapport d'activité TRI-Or 2018:

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir entendu l'exposé de Madame la Conseillère Communautaire Françoise CHAUMERLIAC, rapporteur,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

> de constater et prendre acte du rapport annuel 2018 du Syndicat TRI-OR.

#### 4) Bilan Tri-Action 2018:

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Conseiller Communautaire Alexandre DOHY, rapporteur,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

> de constater et prendre acte du rapport annuel 2018 du Syndicat TRI-ACTION.

#### 5) Véhicule de fonction et de service:

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- d'approuver les modalités d'usage pour le personnel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

# La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam, Mériel, Méry sur Oise, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

#### Résumé du Conseil Communautaire du 29 novembre 2019

#### 1) Décision modificative n°2

2)

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'approuver la décision modificative n°2 selon les modifications opérées en virement et prélèvement sur les enveloppes indiquées comme suit :

Imputation	BP 2019	BP 2019 + DM n°2	Imputation	BP 2019	BP 2019 + DM n°2
60622	1 500.00 €	1 000.00 € €	60632	1 000.00 €	0.00 €
6064	1 000.00 €	1 500.00 €	61521	87 421.00 €	76 921.00 €
6156	59 320.00 €	59 820.00 €	6182	2 200.00 €	2 270.00 €
6231	2 000.00 €	2 500.00 €	6256	300.00 €	0.00 €
6257	1 000.00 €	2 000.00 €	6261	3 000.00 €	3 200.00 €
6535	400.00 €	0.00 €	65548	4 058 816.00 €	4 053 816.00€
657348	201 876.00 €	223 923.00 €	65880	0.00 €	10.00 €
6718	10 000.00 €	2 870.00 €			

### 2) Signature du marché public : Fourniture, installation et maintenance d'un dispositif de vidéo-protection intercommunale

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

D'autoriser Monsieur le Président à signer l'appel d'offre « Fourniture, installation et maintenance d'un dispositif de vidéo-protection intercommunale » ainsi que tous les documents à venir avec la société SPIE Citynetworks.

#### 3)Indemnité de Conseil au Receveur

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité,

De fixer, pour l'année 2019, un taux d'indemnité à 50% pour Monsieur FONTAINE soit 486.45 € brut.

#### 4) Avis sur les dérogations au repos dominical de commerces de détail accordées par les communes

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'émettre un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail sur la ville de L'Isle-Adam les dimanches 5 et 12 janvier, 12 avril, 28 juin, 30 août, 6 septembre, 22 et 29 novembre, 6 - 13 - 20 et 27 décembre 2020.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des Conseils Communautaires sur le site de la commune

### Classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection

Monsieur le Préfet du Val d'Oise avait convié le 17 décembre dernier au domaine de Bois Corbon l'ensemble des Maires des communes qui bordent le massif forestier de Montmorency ainsi que les représentants des associations à participer à la réunion de lancement de la procédure de classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection.

A l'occasion de cette réunion, Monsieur le Préfet a indiqué que cette procédure est désormais inéluctable et aboutira dans environ 30 mois.

Il aura fallu 15 ans de mobilisation pour aboutir à ce résultat, c'est long mais nous ne retiendrons que l'essentiel à savoir la réelle satisfaction au lancement de la procédure et remercier celles et ceux qui se sont mobilisés pour atteindre l'objectif de la plus haute reconnaissance possible garantissant ainsi l'avenir et l'intégrité de la forêt de Montmorency véritable poumon vert de notre département.



### La procédure de classement

Proposition de classement par le Préfet de département

Elaboration d'un procès-verbal de reconnaissance des bois et forêts et d'une notice explicative

> Etablissement d'un relevé cadastral et plan de situation avec la limite des propriétaires concernés

Notification de l'intention de classement à chaque propriétaire

Mise à l'enquête publique du projet de classement selon la procédure d'utilité publique

Rapport du commissaire enquêteur

Avis des Conseils Municipaux sur le rapport du commissaire enquêteur

Avis de la Commission Départementale des Sites

Décision de classement par décret en Conseil d'État

Publication au JO et publicité de classement en Mairie



Notre commune s'est prononcée dès le 13 décembre 2010 pour le classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection en adoptant une première délibération, puis dernièrement lors du conseil municipal du 10 octobre 2019 les élus ont souhaité réaffirmer leur souhait de voir cette forêt obtenir le classement en forêt de protection.

A ce jour, 150.410 ha sont concernés par ce statut soit 1% de la surface forestière métropolitaine. Ce statut a été créé en 1922 pour lutter contre l'érosion des sols en montagne, et la défense contre les risques naturels, ainsi que contre l'envahissement des eaux et des sables en zone côtière. Il a été élargi en 1976, par la loi sur la protection de la nature, aux forêts dont le maintien s'impose soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population pour les forêts périurbaines.

Ce statut, dont bénéficient cinq massifs en lle-de-France (notamment les forêts de Fontainebleau et de Rambouillet) pourrait notamment permettre de protéger la forêt de Montmorency face à la pression foncière, puisque le classement en forêt de protection interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation des sols de nature à compromettre la conservation ou la protection des boisements et garantit ainsi la pérennité de l'état boisé. Mais aussi, un régime forestier spécial, qui fixe les conditions de gestion des forêts dans le cadre des motivations qui ont conduit au classement et propose, dans la notice de gestion, une série de recommandations aux propriétaires, en particulier sous forme de fichesconseil.

Pendant longtemps, le classement de la forêt de Montmorency n'a pas été possible en raison de l'exploitation de gypse dans le sous-sol. Depuis le XIXe siècle, 800 000 t à 850 000 t sont en effet extraites tous les ans, pour alimenter des cimenteries du nord de la France et de la Belgique. Une activité historique mais longtemps incompatible avec le statut de forêt de protection.

# Spécial Collecte des monstres Pourquoi ce changement?

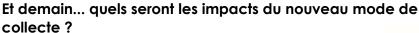
#### Modification de la collecte des monstres à partir d'avril 2020

Le syndicat TRI-OR assure la collecte des encombrants dits « monstres » le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois pour la commune de Béthemont-la-Forêt. 19 tonnes de déchets ont été collectés en 2018, soit plus de 45 Kg par habitants et par an.

### Quelles sont les conséquences environnementales du mode de collecte actuel des monstres ?

Notre territoire fait partie des zones où la collecte des monstres se fait encore en porte à porte ; de nombreuses régions de France ont abandonné cette pratique que l'on peut considérer comme une forme de banalisation du dépôt sauvage : **on continue à jeter ses déchets dans la rue.** 

Il est quasiment impossible de recycler ce qui a été compacté dans un camion-benne. La plupart des monstres collectés en porte à porte sont enfouis ou incinérés. Les usines d'incinération sont saturées et l'enfouissement des déchets recyclables sera bientôt interdit. Une augmentation conséquente de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) va pénaliser fortement les enfouissements.



Le tri à la source permettra de recycler la majeure partie des encombrants comme s'ils étaient apportés en déchetterie. Et c'est ainsi que nous initierons un cercle vertueux...

Et pour aller plus loin...

Privilégier l'apport en déchetterie. Avoir le réflexe de donner avant de jeter. Consommer de façon plus raisonnée.

#### NOUS AVONS TOUS A Y GAGNER!

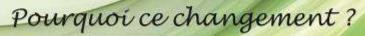
Toutes les informations concernant le nouveau mode de collecte des monstres seront accessibles sur le site Internet du syndicat.







### Spécial Collecte des monstres





Vers un nouveau mode de collecte des monstres

A partir d'avril 2020





J'ai des objets encombrants à jeter mais je ne peux pas aller en déchetterie.







Pas de problème : j'appelle la société de collecte (numéro gratuit)

et je prends rendez-vous pour qu'on vienne les chercher devant chez moi.

3

Au jour et à l'heure convenus (comme pour une livraison) le camion vient les ramasser gratuitement en ma présence (même le samedi).





MES DÉCHETS NE SOUILLENT PLUS LA CHAUSSÉE ET LES TROTTOIRS



MES MONSTRES SONT RECYCLÉS AU LIEU D'ÊTRE ENFOUIS



L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES N'ALOURDIT PAS MA FEUILLE D'IMPOSITION

### **INFO TRAVAUX**



Depuis le début de l'année et pour une durée de 3 mois, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France a entrepris le remplacement de la canalisation d'eau potable rue de la Croix Frileuse à Béthemont-la-Forêt et Grande Rue à Chauvry pour un coût de 640 000 €uros TTC. Cette canalisation a subit récemment des fuites ce qui a nécessité le remplacement de ce réseau sur une longueur de 1 142 mètres entre Chauvry et Béthemont-la-Forêt.

Durant les travaux la circulation des véhicules est interdite, la semaine, entre 9 et 16 heures, sauf pour les riverains et les véhicules de secours. En dehors de ces horaires et les week-ends, il est mis en place un alternat par feux. Les 3 arrêts de bus provisoires en place seront maintenus pendant la durée des travaux. Les circulations piétonnes et les accès aux habitations sont maintenus et sécurisés.

#### **MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

**D**epuis 2017, la commune a entrepris la modernisation progressive de l'éclairage public, en fin d'année 2019, il a été procédé au remplacement des lanternes équipées de lampes à vapeur de mercure de la place de la Pompe et de la montée de la Mairie par des ampoules LED.

Avec un éclairage public LED, notre village peut réduire son budget consacré à l'éclairage public :

- les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique,
- les LED consomment 6 fois moins que les lampes classiques,
- pour éviter le gaspillage d'énergie, la commune a mis en place un système qui diminue l'intensité de l'éclairage LED de 60 % entre 22h00 et 6h00,
- des remplacements d'éclairage moins fréquents grâce aux lampes dernière génération plus résistantes aux intempéries,

En Fin d'année, nous avons dû faire face à un disfonctionnement de l'éclairage public allée des Châtaigniers. L'entreprise en charge de la maintenance de l'installation a entrepris une réparation provisoire avant les fêtes de fin d'année, une remise en état définitive sera réalisée prochainement.

### **INFO TRAVAUX**



#### L'assainissement à Béthemont-la-Forêt



Depuis la fin de l'année, les entreprises ont fini les travaux de mise en place du réseau de collecte des eaux usées sur nos deux villages. Mais comme vous avez pu le constater il reste encore quelques travaux de remise en état des voiries, trottoirs et accotements, comme la remise en état du terrain communal, la reprise des bandes pavées place de la Pompe ou encore la revégétalisation du terrain situé au Clos ou en bas de la ruelle du Pressoir, pour ne citer que ces points. Les entreprises réalisent ces réfections avant que la réception des travaux soit prononcée.

Le SIARE a fait parvenir avant les fêtes de fin d'année à l'ensemble des propriétaires le montant actualisé des travaux en partie privative, ce montant comprend le coût des travaux subvention déduite. A la fin du premier semestre, le SIARE transmettra aux propriétaires une convention de délégation de maitrise d'ouvrage pour vos travaux en domaine privé. Cette convention sera à retourner signée au plus tard début septembre, si vous souhaitez

bénéficier du groupement de commande et des aides de l'Agence de l'Eau. Nous vous rappelons que pour obtenir les aides de l'Agence de l'Eau, le SIARE doit obtenir l'adhésion de 80 % des propriétaires.

Le permis d'aménager pour la réalisation de la station d'épuration a été accordé en fin d'année, en parallèle les services de la Préfecture doivent organiser au second trimestre une enquête publique pour l'acquisition des terrains où sera installée la station d'épuration avant que le SIARE entreprenne les travaux.

Ce ne sera qu'au moment où vous serez potentiellement raccordable au réseau de collecte des eaux usées que le SIARE procédera aux appels de fond, la date du raccordement des premiers habitants de nos deux villages est envisagée pour le second semestre 2021.

Enfin, afin de vous apporter tous les informations nécessaires à la compréhension du dossier. Vous pouvez, contacter les services du SIARE au 01 30 10 60 70 ou la Mairie de Béthemont-la-Forêt au 01 34 69 27 01.



# Bibliothèque municipale

La bibliothèque vous accueille de 10h à 12h, tous les samedis.

Venez emprunter les livres gratuitement.





Dans un camp de concentration où elle officie comme sage femme, aucune atrocité n'est épargnée à Anke. Dans des conditions impossibles, elle est obligée de mettre au monde des bébés immédiatement arrachés à leurs mères. Quand les SS viennent la chercher sur les ordres directs du "bureau du Führer, Anke craint le pire......

Très bon roman, très bien écrit pour un premier livre. On profite pleinement de l'expérience de l'auteur comme sage femme.

« la lecture c'est d'abord la liberté »

Erik ORSENNA

#### Les fermetures :

- → Le 15 et le 22 février
- $\rightarrow$  Le 11 et 18 avril
- → Le 9 mai

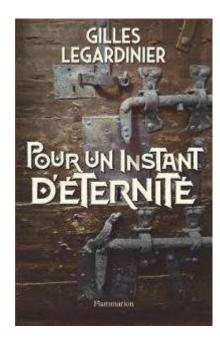
Bonne année de lecture,

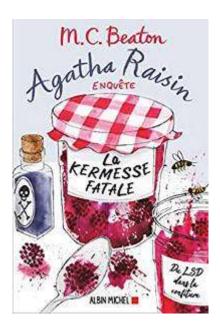
Les Bénévoles

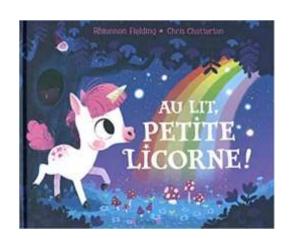
# Bibliothèque municipale

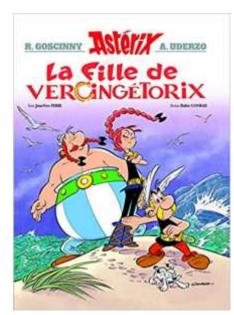
Quelques nouveautés proposées par la bibliothèque :

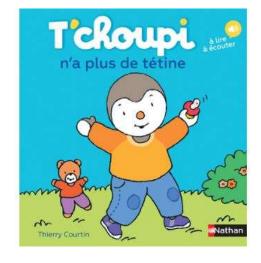














Dethemont en Fête

Dethemont en Fête

Le mois de Septembre sonne la rentrée des classes et la fin des vacances mais chaque année le second week-end de septembre «Béthemont est en fête» pour reprendre doucement le rythme.

Le samedi après-midi fut rythmé par des activités sportives et récréatives dans la cour de l'école. Les crêpes, les gâteaux,

le manège et les enveloppes gagnantes des parents d'élèves attendaient nos petits sportifs à leur retour.



La soirée a commencé par le lâcher de ballon. Cette année, le ballon qui est allé le plus loin est celui de ARIANI, il a parcouru 100 km, il a été retrouvé dans le village de Boësses Département du Loiret.

Il y avait du monde pour les grillades et les frites, un franc succès!

La soirée s'est achevée par un petit tour dans le village avec les petits lampions illuminés et le superbe feu d'artifice réalisé par Monsieur et Madame Duthilleul.





Ludo et Thierry, entourés d'une équipe de petites mains ont préparé Wrap, chili con carne et salade de fruits.

Le dimanche

Les festivités ont continué tout l'aprèsmidi avec manèges, tours de poneys et le jeu du prénom.

Nous remercions les nombreux

bénévoles qui du vendredi au lundi œuvrent pour la réussite de ce week-end où se retrouvent petits et grands. Rappelons que tous les bénéfices sont reversés aux écoles de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry, cette année, grâce à votre mobilisation, la commune a pu reverser la somme de 2 273,58 € aux coopératives scolaires.



#### Le tire-bouchon dans tous ses états

L'exposition du « Tire-bouchon dans tous ses états » qui s'est déroulée du 12 au 19 octobre fut un réel succès, honorée par un grand nombre de Béthemontois et de visiteurs venus des communes voisines.

La grande diversité des tire-bouchons présentés nous a conduit à réaliser l'ingéniosité des inventeurs ainsi que leur fantaisie pour certains, les de Gaulle, les anti-alcooliques munis de barbelés, ceux avec des figurines des célébrités (Elvis Presley, Bill Clinton pour ne citer que ceux-ci)

Les bouchons articulés étaient également de l'exposition et beaucoup ont pu les découvrir, car objet d'une autre époque.

Un grand merci à Monsieur Jean-Pierre CHAUDUN qui par ses trouvailles au gré de ses nombreuses brocantes, nous a ouvert l'esprit sur cet objet si usuel.

Nous voici «au Top!» pour le Beaujolais nouveau.

#### La Fête de la campagne



Plusieurs activités ont été programmées le samedi 19 octobre au sein de notre village dans le cadre de la Fête de la Campagne.

Cela a commencé par une sortie matinale dans notre forêt permettant de découvrir ou de redécouvrir les champignons et leur diversité, d'autant plus que la saison a été très prolifique. Un beau groupe d'une vingtaine de personnes encadrée par Daniel Maurel, membre de la Société Mycologique de France a été très fructueuse en récolte et très instructive.



Lors du retour de cette balade, les participants ont pu profiter de l'exposition de tire-bouchons: le tire -bouchon dans tous ses états, présentée à la Mairie. Monsieur Jean Pierre CHAUDUN, propriétaire de cette collection originale, était présent pour nous faire partager sa passion et a été félicité par les Maires de l'Isle-Adam, Presles et Mériel qui nous ont fait l'honneur de venir admirer ces objets insolites.

L'après-midi était consacrée aux enfants qui ont pu

nous faire partager leurs talents de sculpteurs puisqu'une activité création et dégustation autour des potirons a eu lieu à la cantine.

Un atelier bien suivi puisque nous avions plus de sculpteurs que de potimarrons et avons pu profiter de belles œuvres que les enfants ont pu ramener chez eux pour préparer halloween.

Grâce à l'aide et à la participation de bénévoles, un petit encas avec notamment des gâteaux et de la soupe à base de citrouille a pu être offert aux participants.



#### Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Notre village a commémoré le 101e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et rendu hommage à tous les morts pour la France devant le monument aux morts au cimetière.

En présence des élus de la commune et de Madame Emilie Ivandekics Vice-Présidente du Conseil départemental, les représentants de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, le porte drapeau, les enfants des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry accompagnés de Madame Aurélie Moufflier leur enseignante, les autorités civiles et militaires ainsi que de



nombreux Béthemontois ont assisté à la lecture du message avant le traditionnel dépôt de

gerbes.



Les élèves ont ensuite chanté la Marseillaise pour clore la cérémonie.

À l'issue de cette manifestation, les participants ont été invités par la municipalité pour se retrouver autour du verre de l'amitié à la salle du Conseil Municipal.



### Réception de fin d'année avec nos aînés



Monsieur le Maire a récompensé lors de cette manifestation, Ariani pour le ballon qui a parcouru la plus grande distance lors du lâcher de ballons de la fête communale ainsi que les 4 gagnants tirés au sort lors de l'exposition des tires bouchons.

De nombreux aînés se sont déplacés pour ce traditionnel rendez-vous, et ont échangé autour de l'actualité de notre village.





#### Le Noël des écoles



Les élèves des écoles de Chauvry & Béthemont-La-Forêt et leurs familles étaient réunis le vendredi 13 décembre en début de soirée à la salle des fêtes de Chauvry, entourés par leurs maîtresses pour nous offrir un petit spectacle de Noël chanté.

Des chansons traditionnelles qui rendent hommage au Père Noël, mais aussi des chansons plus engagées et sensibles à l'écologie comme aux arbres citoyens chantée par Yannick Noah et tout le bonheur du Monde de Sinsemilia.

Merci aux enfants pour ce beau moment et leur talent d'artiste!

L'ambiance festive de Noël était bien là et même si le Père Noël n'a pas pu

moment et leur talent d'artiste!

venir directement nous voir, il avait laissé un colis rempli de chocolats sous le sapin pour nos petits gourmands!



Une bourse aux jouets a fait le bonheur des enfants grâce aux parents d'élèves élus qui avaient un stand bien fourni de livres, DVD, jouets divers, l'occasion de faire plaisir avec des prix attractifs! et pour une bonne cause puisque tous les bénéfices sont au profit de la coopérative scolaire et permettent de participer au financement des projets des écoles.

La soirée s'est terminée autour du buffet partagé, les familles ayant apporté leurs spécialités salées ou sucrées.

#### Festivité de Noël

**T**out était prêt pour attendre le Père Noël, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon vin ou chocolat chauds.

Le clown nono la patate a fait patienter les petits avec ses blagues et ses sculptures de ballons.



Pendant ce temps, d'autres étaient en train d'écrire ou de finaliser leur lettre au Père Noël.

Pour patienter encore, petits et grands se sont dirigés vers l'église et profiter des illuminations du village au passage. Les enfants se sont rassemblés dans le chœur pour écouter la conteuse qui a lu une histoire de Noël.

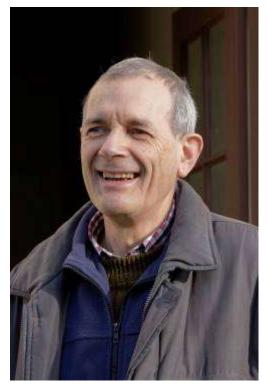


Chacun a pris la pause et a glissé à l'oreille du Père Noël, ses vœux les plus chers!



### **VIE LOCALE**

#### Bienvenue au père Henri de la Salle



La paroisse de Bouffémont, dont nous dépendons, a accueilli en septembre son nouveau curé, le père Henri de La Salle, pour succéder au père Britto Arul Pandian. Ce dernier n'est pas parti très loin puisqu'il a été nommé à Méry, Mériel, Frépillon et Villiers-Adam.

Ordonné en 1988, le père Henri a servi comme prêtre à Sarcelles, Argenteuil, Eragny, Persan et Beaumont mais également en Algérie durant quatre ans. Tout en étant curé de notre paroisse, il continue d'exercer d'autres charges. Il a la responsabilité de la Pastorale des Migrants dans le diocèse et, dans le même esprit, est devenu l'aumônier officiel de la Communauté Portugaise de la Vallée de Montmorency qui est organisée depuis sa fondation comme une paroisse. Avec elle, il célèbre chaque dimanche à Eaubonne à 9h. Il apporte aussi son soutien à la Communauté Capverdienne sur l'Ile de France.

Il fait partie des Prêtres du Prado, une communauté fondée par le père Chevrier au 19ème siècle, une fraternité de prêtres qui essayent de vivre la pauvreté de Jésus et sa proximité auprès des personnes en bas de l'échelle sociale. Il a donc une place particulière à Béthemont-la-Forêt où a vécu le Père Joseph Wresinski (ATD Quart Monde).

L'horaire des messes pour Bethemont-la-Forêt et Chauvry a changé, passant au samedi soir à 18h00. Pour Bethemont-la-Forêt, c'est le dernier samedi des mois pairs. La prochaine messe aura donc lieu le 29 février. Après la cérémonie, vers 19h00, un verre de l'amitié réunit les personnes présentes. Vous êtes tous les bienvenus pour partager ce moment convivial et profiter de l'ouverture de









### **Le Carnet – Etat Civil 2019**

#### Décès:

Mme Viviane CARTIER épouse THORILLON le 20 janvier 2019

M. Gérard WAZENTRUTZ le 17 février 2019

M. Gérard FLAMBARD le 04 avril 2019

Mme Françoise CLOCHER épouse CHAUDUN le 13 avril 2019

